

Local Climate Adaptive Living Facility (LoCAL II)

DURATION 2019-09-01 to 2023-03-01

CRIS ENV/2018/041-085

GEOGRAPHICAL SCOPE Multi-country

REGION Multi-region

COUNTRY GROUP LDC

COUNTRY Bangladesh, Benin, Bhutan, Burkina Faso, Cambodia, The Gambia, Ghana, Lao PDR, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Nepal, Niger, Tanzania, Tuvalu, and Uganda

TOTAL BUDGET (in mEUR) 20.45

INITIAL GCCA/GCCA+ CONTRIBUTION (in mEUR) 7

AID DELIVERY MODALITY Project

MANAGEMENT MODE Indirect management to international organisations

GCCA+ PRIORITY AREAS



Climate Adaptation (GCCA)



Mainstreaming in budgetary systems (GCCA)



Climate Change mainstreaming and poverty reduction (GCCA+)



Mainstreaming in policies, strategies, plan (GCCA)



Sector-based climate change adaptation and mitigation strategies (GCCA+)

SECTORS



Environment and natural resources



Agriculture and Food Security (including fisheries)



Disaster Risk Reduction (DRR)



Infrastructure, Transport, Waste management, ICT



Water and sanitation

GOOD PRACTICES¹

- Climate change mainstreaming (in sectors, in planning, in the budget, in M&E)
- Decentralisation

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

- No poverty
- Sustainable cities and communities
- Climate action

KEY GOVERNMENT COUNTERPART

Partner countries' Ministries and specialized public agencies in charge of local authorities/decentralization and of climate change, which typically have the responsibility to support local authorities in accomplishing their mandates and in mainstreaming climate change in government systems, respectively.

IMPLEMENTING PARTNER

UN Capital Development Fund (UNCDF)

CLIMATE OVERVIEW AND PROJECTIONS

Climate change is a global challenge whose effects are most dramatically observed and experienced at the local level. Least developed countries (LDCs) and their populations are the most exposed to climate change, and a large proportion are located in geographical areas where climate change can have dramatic impacts on people's living conditions. The largely rural or marine character of many LDCs means that the impact of climate change can have very severe repercussions on the natural resource base that livelihoods rely upon. LDCs capacity for adaptation and resilience are hampered by poverty, a lack of infrastructure and basic services, remoteness and inadequate resources and capacities to deal with the worst effects of climate change.

¹ "Good practices" is a GCCA internal tagging system that highlights project contribution to specific subjects

Due to existing inequalities and limited access to resources and decision-making, women are particularly vulnerable to climate change.

Whilst much attention is given to international climate negotiations and actions in which central governments participate, local authorities are uniquely placed to address the issues of climate change at local level, addressing the needs of vulnerable communities and groups, such as women and children, across their territories. In many cases, they are ultimately responsible for several sector areas that are climate sensitive and of extreme importance to the success of adaptation measures such as land use, infrastructure and water management. Despite the clear relevance of the local level to meaningful adaptation, evidence shows that most local governments in LDCs cannot contribute effectively to climate change adaptation and resilience building due to a lack of technical and financial resources.

COUNTRIES CONTEXT

Climate change is a global challenge whose most consequences are experienced directly by the population at the local level. Although they contributed the least to climate change, **Least Developed Countries (LDCs)** and **Small Island Developing States (SIDS)** are especially vulnerable to climate change due to their high level of poverty, state of economies, remoteness and/or limited capacities to effectively address the climate challenge. According to the ND-GAIN index which ranks the climate adaptation performance of countries, LDCs and SIDS are among the most vulnerable, including countries like Niger (ranked 175 out of 181), Mali (ranked 166), Bangladesh and Mozambique (ranked 160), Benin (ranked 155), Tanzania (ranked 150) Vanuatu (ranked 144) and Tuvalu.

According to **IPCC (AR5)**, African ecosystems are already being affected by climate change, and future impacts are expected to be substantial (high confidence). Climate change will amplify existing stress on water availability in Africa and will interact with non-climate drivers and stressors to exacerbate vulnerability of agricultural systems, particularly in semi-arid areas (high confidence). It is also a multiplier of existing health vulnerabilities (high confidence), including insufficient access to safe water and improved sanitation, food insecurity, and limited access to health care and education. Although there has been additional effort on subnational adaptation planning in African countries, adaptation strategies and responses at subnational level are mostly still under development, calling for support to local governments lacking the capacity and resources for the necessary decentralized adaptation response. According to the same report, coastal and marine systems in Asia are under increasing stress from both climatic and non-climatic drivers (high confidence). Water scarcity is expected to be a major challenge for most of the region as a result of increased water demand and lack of good management (medium confidence). The impacts of climate change on food production and food security in Asia will vary by region, with many regions to experience a decline in productivity (medium confidence).

The **global climate finance architecture** is complex and evolving. Funds flow through multilateral channels – both within and outside of the UNFCCC Financial Mechanism – and increasingly through bilateral, as well as through regional and national climate change channels and funds. In 2017, multilateral climate funds approved close to \$2 billion across 152 projects and 70 countries (www.climatefundsupdate.org). Local authorities of least developed countries (LDCs) are in a unique position to address climate change: they are closest to the population groups whom climate change will most affect and they are in charge of climate sensitive sectors or have the mandate for investment or regulatory functions that are central to climate change adaptation. Their role is increasingly recognised, including in the Paris Agreement (see below). Despite this recognition, a review of National Adaptation Programme of Action (NAPAs) found only 20 out of 173 projects identified local institutions as partners in facilitating adaptation projects. Even in sectors

where local institutions traditionally play an important role in determining resource allocation – agriculture, water, forest management, fisheries, small-scale infrastructure – they were given minimal attention. Most of the proposed solutions focused on technology and infrastructure and did not involve local institutions in the implementation of adaptation activities (Agrawal et al., 2008).

The wide ranging array of context specific risks to ecosystems, economies and societies identified by the IPCC and the limited climate finance being effectively channeled to local authorities call for a dedicated country-based mechanism to increase local authorities' access to climate finance to implement climate change adaptation investments at local level, as envisaged by the action.

OVERALL OBJECTIVE

The **overall objective** of the action is to promote climate-resilient communities and local economies by increasing investment in climate change adaptation at the local level in target countries, thereby contributing to the achievement of SDG 1 and SDG 13 and country specific SDG targets.

SPECIFIC OBJECTIVES

The **specific objectives** are to:

- Increase local authorities' **access to climate finance** to implement climate change adaptation investments in target countries
- Establish a **standard and internationally recognized country-based mechanism** to channel climate adaptation finance and increase local resilience through performance-based climate-resilience grants (PBCRGs).

EXPECTED OUTPUTS

The **expected results** (outputs) are the following:

- **Result 1:** Awareness and capacities to respond to climate change adaptation are increased in targeted local government areas and communities in participating countries
- **Result 2:** Climate change adaptation is integrated into targeted local authorities' plans and budgets and climate change adaptation interventions and investments are implemented in line with the PBCRG system.
- **Result 3:** The PBCRG system is effectively piloted (phase I) and/or established (phase II/III) in participating countries and integrate gender, participation and environmental sustainability
- **Result 4:** The role of local authorities in addressing climate change is increasingly recognised at global level and the mechanism becomes a standard internationally recognised country-based mechanism, through outreach and quality assurance

MAIN ACTIVITIES

The main activities for each expected result are listed below. They are adjusted on a country-by-country basis. In each country, the programme operates in three distinct phases (see above).

Result 1: Awareness and capacities to respond to climate change adaptation are increased in targeted local government areas and communities in participating countries

- Awareness and sensitization activities at local and national level on climate change and the role of local authorities in addressing climate change, in particular through LoCAL (ex. communication material, radio and TV programmes, video, stories, and workshops).
- Assessment of needs and capacity gaps in relation to key elements of the approach (ex. CRVA; adaptation planning and mainstreaming; multi-criteria analysis for prioritisation and selection of adaptation interventions; gender; accountability and transparency; environmental safeguards).
- Review or undertaking of localized climate risk and vulnerability and adaptation assessments (CRVA) to inform the adaptation planning, mainstreaming and selection of adaptation interventions and investments at local level, and establishment of a system to update the CRVA.
- Capacity building activities (ex. on-the-job learning; trainings; technical assistance; coaching) according to needs and capacity gaps identified.

Result 2: Climate change adaptation is integrated into targeted local authorities' plans and budgets and climate change adaptation interventions and investments are implemented in line with the PBCRG system

- Review of CRVA findings and integration of climate change adaptation in local development planning and budgeting in a participatory and gender-sensitive manner
- Costing, selection and prioritisation of adaptation interventions and investments to be financed through the PBCRGs, in a participatory and gender sensitive manner, using multiple criteria
- Disbursement of PBCRGs to support the implementation of adaptation interventions and investments in the context of local authorities' annual planning and budgeting cycles
- Implementation of selected adaptation interventions and investments with the involvement of local communities (i.e. community contracting), deconcentrated services and through procurement local SMEs.

Result 3: The PBCRG system is effectively piloted (phase I) and/or established (phase II/III) in participating countries and integrate gender, participation and environmental sustainability

- Design of the PBCRG system including size of grants, flow of funds, institutional set up, roles and responsibilities, minimum conditions, performance measures, menu of eligible investments , ensuring that grants are channelled through established systems (rather than parallel or *ad hoc* structures).
- Annual performance assessments (APA) of the participating local authorities including compliance to minimum conditions for the subsequent year, appraisal against the performance measures and compliance with the menu of eligible investments.
- Definition of the PBCRG allocations for the subsequent year and priority capacity building interventions designed to address weaker performance areas identified under the APA.
- Lesson learning and institutionalization of the mechanism, through outreach, policy advice and institutional strengthening of central entities in charge of local authorities and climate change (ex. manuals, guidelines, regulatory environment)

- Support to national partners to mobilize technical and financial support, from in-country partners (phase II) and international climate finance in particular through accreditation to the GCF for the national roll out (phase III).
- Results 1 to 3 are country level and apply to both phase I and phase II countries under the action. The activities will however be adapted depending on whether local authorities are joining the mechanism (phase I or new participating local authorities under phase II) or are more experienced, i.e. participated in several cycles of investments and annual performance assessments. For example, as local authorities gain experience, it is expected the work on CRVA will become more elaborated, as well as the approaches and methodologies used to select and prioritise adaptation interventions and investments.
- Under result 3, the design of the mechanism is assessed and reviewed as countries move from phase I to phase II and from phase II to phase III. The institutionalization of the mechanism takes places mostly during phase II, as countries prepare for a national roll out.

Result 4: The role of local authorities in addressing climate change is increasingly recognised at global level and the mechanism becomes a standard internationally recognised country-based mechanism, through outreach, learning and quality assurance

- Learning, sharing of good practices emerging from the action's experience (within and across countries) and quality assurance in support of the standardization of the mechanism (e.g. design of PBCRGS, APA, CRVA, gender analysis)
- Technical assistance and knowledge resources to support to participating countries to communicate and advocate for an increased role of local authorities to effectively address climate change and for the mechanism to become a standard and internationally recognized country-based mechanism
- South south cooperation and peer review through the annual Programme Board and Forum.
- Knowledge sharing and communication through publications, the website and social media
- Development of a geo-referenced database of supported interventions and investments across the portfolio to enable monitoring and reporting by country, type of investment, ecosystem, sector, etc.

Result 4 is global and reinforces result 1 to 3 through outreach, learning and quality assurance that benefit all the participating countries.

MAIN ACHIEVEMENTS

[Latest progress report 2021]

Since commencement of its second phase of global expansion in 2019, LoCAL has successfully moved forward with a series of actions at the global level and across its 30 countries aimed at realizing the vision set by its Board members for LoCAL to become a standard and recognized country based mechanism for developing countries in particular the LDCs, that supports direct access to the Green Climate Fund and other climate finance entities and mechanisms to transfer resources to local governments through national systems for building verifiable climate change adaptation and resilience.

- As of December 2021, LoCAL was **deployed in 17 countries** across Africa, Asia and the Pacific: Bangladesh, Benin, Bhutan, Burkina Faso, Cambodia, The Gambia, Ghana, Lao PDR, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Nepal, Niger, Tanzania, Tuvalu and Uganda. Another 13 countries –

Côte d'Ivoire, Fiji, Guinea, Jamaica, Liberia, São Tomé and Príncipe, Senegal, Solomon Islands, Somalia, Sudan, Tunisia, Vanuatu and Zambia – submitted official requests to deploy LoCAL and/ or are undergoing scoping and/or design exercises, which will inform resource mobilization and launch of Phase I. Somalia and Zambia were the latest countries to officially express interest in deploying LoCAL in 2021.

- LoCAL has **engaged with 322 local governments in 14 countries**, reaching an indirect beneficiary population of over 12.5 million. Compared to 2020, 18 new local governments are benefiting from LoCAL assistance in three countries: The Gambia and Mozambique, which are progressively expanding their outreach as they scale up through Phase II; and Burkina Faso, which started its pilot at the end of 2021. This represents a 6 per cent increase over 2020 and an 11-fold increase over 2014, when LoCAL was active in just 29 local governments in seven countries.
- In 2021, LoCAL mobilized \$25.76 million in funding. During the reporting period, LoCAL delivered \$18.05 million to participating countries and local governments in the form of grants, and capacity-building and operational support at the national and subnational levels. **Since its inception, LoCAL has mobilized a total of \$124.83 million, including \$26.37 million (approximately 21 per cent) in parallel funding.**
- LoCAL continues to expand to new countries and increase its global outreach, especially across Africa. In 2021, Burkina Faso, Malawi, Tanzania and Uganda committed to launch their pilot phases, and agreements are in place as of December 2021 to channel resources to climate vulnerable local governments for locally led climate action in 2022. In Burkina Faso, three local governments in three regions (Centre-Nord, Centre-Ouest and Nord) have been selected on the basis of their exposure to climate change threats, strong degradation of natural resources and high risk of water stress.
- Countries scaled up PBCRG uptake. The Gambia and Mozambique continued to add new local governments in climatevulnerable regions/provinces, setting the groundwork for intraregional learning and wider deployment of the LoCAL mechanism across diverse climatic zones. To date, **six countries have successfully transitioned to Phase II, with Mali and Tuvalu preparing to transition to Phase II in 2022 as resources are mobilized.**
- Over 2021, 297 climate change adaptation interventions were financed across six countries – Bangladesh, Bhutan, The Gambia, Ghana, Mali and Mozambique – using the PBCRGs. **This brings the number of climate change adaptation interventions delivered by LoCAL since 2014 to 1,983.** Approximately 805,000 direct beneficiaries – including some 431,000 women – benefited from LoCAL investments implemented during the reporting period. **The LoCAL portfolio has reached almost 3.8 million direct beneficiaries since 2014.**
- Following submissions to and engagement with UNFCCC and its constituted bodies, LoCAL experience and best practices have been referenced in official documents and platforms, for instance, as a subnational climate finance tool in the UNFCCC Adaptation Knowledge Portal, as well as in official reports to COP26 such as the UNFCCC Standing Committee on Finance's 2020 Biannual Assessment and Overview of Climate Finance Flows (paragraph 304), the 53th Subsidiary Body for Implementation's Report of the Stocktaking Meeting of the Least Developed Countries Expert Group and the UNFCCC LDC Expert Group publication National Adaptation Plans 2020: Progress in the Formulation and Implementation of NAPs. In addition, UNCDF was invited to join the UNFCCC led UN 4 NAPs initiative, an UN-wide partnership to scale up technical support, initially to LDCs and SIDS, to formulate and implement their NAPs.
- In 2021, high-level representatives and ministers of the environment from countries deploying LoCAL signed a Ministerial Declaration aimed to provide political guidance and high-level leadership for efforts on locally led adaptation action in vulnerable countries, particularly LDCs,

SIDS and African countries. The declaration sent a strong message to COP26 for increased climate finance for NDC-aligned locally led action. It also resulted in LoCAL's recognition by the LDC Group to UNFCCC as an LDC long-term initiative – which in turn paves the way for further recognition of the mechanism at the Doha Programme of Action for LDCs and the fifth LDC conference (LDC5) and by COP27 as a nonmarket mechanism under Article 6.8 of the Paris Agreement

- To help shape the climate finance system in favour of subnational actors and especially local authorities, LoCAL has been supporting member countries in pursuing accreditation efforts of national implementing entities dealing with fiscal transfers and support to local governments or actors. Similarly, LoCAL has been developing a Green Climate Fund (GCF) and Adaptation Fund pipeline of proposals (of approximately \$185 million) destined for local adaptation finance to further enable LoCAL expansion in existing and candidate LoCAL countries.
- LoCAL secured a number of new financial partners during the reporting period and has continued its efforts to mobilize resources for participating and prospective countries both internationally and in-country. New partners include the African Development Bank (AfDB) through its Africa Climate Change Fund (ACCF).

GCCA+ Community <https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

About GCCA+ https://ec.europa.eu/international-partnerships/programmes/global-climate-change-alliance-plus-gcca_en

Local Climate Adaptative Living Facility (LoCAL II)

DURÉE 2019-09-01 à 2023-03-020

CRIS ENV/2018/041-085

ÉTENDUE GÉOGRAPHIQUE Multi-pays

RÉGION Multi-régions

GROUPE DE PAYS PMA

PAYS Niger, Népal, Mozambique, Mali, Lesoth, Tanzanie, Lao (République démocratique populaire), Cambodge, Bhoutan, Bénin, Bangladesh, Ghana, Gambie (République de) Tuvalu.

BUDGET TOTAL (in mEUR) 20.45

CONTRIBUTION INITIALE DE L'AMCC/AMCC+ (in mEUR) 7

FORME D'AIDE Projet

MODE DE GESTION Gestion indirecte à une organisation internationale

DOMAINE PRIORITAIRE AMCC+



Intégration dans les politiques, stratégies et plans (AMCC)



Adaptation au changement climatique (AMCC)



Stratégies sectorielles d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique (AMCC+)



Intégration dans les systèmes budgétaires (AMCC)



Intégration systématique du changement climatique et de la lutte contre la pauvreté (AMCC+)

SECTEURS



Agriculture et sécurité alimentaire



Environnement et ressources naturelles



Eau et assainissement



Infrastructure et Transport



Réduction des risques de catastrophe (RRC)

BONNES PRATIQUES¹

- Intégration du changement climatique (dans des secteurs, la planification, le budget, le suivi et l'évaluation)
- Décentralisation

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

- Pas de pauvreté
- Villes et communautés durables
- Mesures relatives à la lutte contre les effets du changement climatique

INTERLOCUTEUR PRINCIPAL DU GOUVERNEMENT

Les ministères et les agences publiques spécialisées des pays partenaires en charge des autorités locales/de la décentralisation et du changement climatique, qui ont généralement la responsabilité de soutenir les autorités locales dans l'accomplissement de leurs mandats et dans l'intégration du changement climatique dans les systèmes gouvernementaux, respectivement.

PARTERNAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF)

VUE D'ENSEMBLE ET PROJECTIONS CLIMATIQUES

Le changement climatique est un défi mondial dont les effets sont observés et vécus de la manière la plus spectaculaire au niveau local. Les pays les moins avancés (PMA) et leurs populations sont les plus exposés au

¹ Les "bonnes pratiques" sont un système de marquage interne à l'AMCC qui met en évidence la contribution des projets à des sujets spécifiques.

changement climatique, et une grande partie d'entre eux sont situés dans des zones géographiques où le changement climatique peut avoir des effets dramatiques sur les conditions de vie des populations. Le caractère essentiellement rural ou marin de nombreux PMA signifie que l'impact du changement climatique peut avoir des répercussions très graves sur la base de ressources naturelles dont dépendent les moyens de subsistance. La capacité d'adaptation et de résilience des PMA est entravée par la pauvreté, le manque d'infrastructures et de services de base, l'éloignement et l'insuffisance des ressources et des capacités pour faire face aux pires effets du changement climatique. En raison des inégalités existantes et de l'accès limité aux ressources et à la prise de décision, les femmes sont particulièrement vulnérables au changement climatique.

Alors qu'une grande attention est accordée aux négociations et aux actions internationales sur le climat auxquelles participent les gouvernements centraux, les autorités locales sont particulièrement bien placées pour traiter les questions de changement climatique au niveau local, en répondant aux besoins des communautés et des groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants, sur l'ensemble de leurs territoires. Dans de nombreux cas, elles sont responsables en dernier ressort d'un certain nombre de secteurs sensibles au climat et extrêmement importants pour la réussite des mesures d'adaptation, tels que l'utilisation des terres, les infrastructures et la gestion de l'eau. Malgré la pertinence évidente du niveau local pour une adaptation significative, les faits montrent que la plupart des gouvernements locaux des PMA ne peuvent pas contribuer efficacement à l'adaptation au changement climatique et au renforcement de la résilience en raison d'un manque de ressources techniques et financières.

CONTEXTES NATIONAUX

Le changement climatique est un défi mondial dont la plupart des conséquences sont directement ressenties par la population au niveau local. Bien qu'ils aient le moins contribué au changement climatique, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) sont particulièrement vulnérables au changement climatique en raison de leur niveau élevé de pauvreté, de la situation économique, de leur éloignement et/ou de leurs capacités limitées à relever efficacement le défi climatique. Selon l'indice ND-GAIN qui classe les performances des pays en matière d'adaptation au climat, les PMA et les PEID figurent parmi les plus vulnérables, notamment des pays comme le Niger (175^e sur 181), le Mali (166^e), le Bangladesh et le Mozambique (160^e), le Bénin (155^e), la Tanzanie (150^e), Vanuatu (144^e) et Tuvalu.

Selon le GIEC (AR5), les écosystèmes africains sont déjà touchés par le changement climatique, et les impacts futurs devraient être importants (confiance élevée). Le changement climatique amplifiera la pression actuelle sur la disponibilité de l'eau en Afrique et interagira avec des facteurs de stress et des facteurs non climatiques pour exacerber la vulnérabilité des systèmes agricoles, en particulier dans les zones semi-arides (niveau de confiance élevé). Il est également un multiplicateur des vulnérabilités sanitaires existantes (niveau de confiance élevé), notamment l'accès insuffisant à l'eau potable et à des installations sanitaires améliorées, l'insécurité alimentaire et l'accès limité aux soins de santé et à l'éducation. Bien qu'un effort supplémentaire ait été consenti pour la planification de l'adaptation au niveau infranational dans les pays africains, les stratégies et les réponses d'adaptation au niveau infranational sont pour la plupart encore en cours d'élaboration, ce qui nécessite un soutien aux gouvernements locaux qui n'ont pas les capacités et les ressources nécessaires pour la réponse d'adaptation décentralisée. Selon le même rapport, les systèmes côtiers et marins en Asie sont soumis à un stress croissant dû à des facteurs climatiques et non climatiques (confiance élevée). La rareté de l'eau devrait constituer un défi majeur pour la majeure partie de la région en raison de l'augmentation de la demande en eau et du manque de bonne gestion (confiance moyenne). Les effets du

changement climatique sur la production et la sécurité alimentaires en Asie varieront selon les régions, de nombreuses régions devant connaître une baisse de productivité (confiance moyenne).

L'architecture mondiale du financement du climat est complexe et évolutive. Les fonds transitent par des canaux multilatéraux - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mécanisme financier de la CCNUCC - et de plus en plus par des canaux et fonds bilatéraux, ainsi que par des canaux et fonds régionaux et nationaux de lutte contre le changement climatique. En 2017, les fonds multilatéraux pour le climat ont approuvé près de 2 milliards de dollars pour 152 projets et 70 pays (www.climatefundsupdate.org). Les autorités locales des pays les moins avancés (PMA) sont dans une position unique pour faire face au changement climatique : elles sont les plus proches des groupes de population que le changement climatique affectera le plus et elles sont en charge des secteurs sensibles au climat ou ont le mandat d'investissement ou de fonctions réglementaires qui sont essentielles à l'adaptation au changement climatique. Leur rôle est de plus en plus reconnu, notamment dans l'accord de Paris (voir ci-dessous). Malgré cette reconnaissance, un examen des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) a révélé que seuls 20 des 173 projets ont identifié les institutions locales comme partenaires pour faciliter les projets d'adaptation. Même dans les secteurs où les institutions locales jouent traditionnellement un rôle important dans la détermination de l'allocation des ressources - agriculture, eau, gestion des forêts, pêche, petites infrastructures - elles n'ont reçu qu'une attention minimale. La plupart des solutions proposées étaient axées sur la technologie et les infrastructures et n'impliquaient pas les institutions locales dans la mise en œuvre des activités d'adaptation (Agrawal et al., 2008).

Le large éventail de risques spécifiques au contexte pour les écosystèmes, les économies et les sociétés identifiés par le GIEC et le financement climatique limité qui est effectivement acheminé vers les autorités locales nécessitent un mécanisme national spécifique pour accroître l'accès des autorités locales au financement climatique afin de mettre en œuvre les investissements d'adaptation au changement climatique au niveau local, comme prévu par l'action.

OBJECTIF GLOBAL

L'objectif général de cette action est de promouvoir des communautés et des économies locales résistantes au climat en augmentant les investissements dans l'adaptation au changement climatique au niveau local dans les pays cibles, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs des SDG 1 et 13 et des SDG spécifiques à chaque pays.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Accroître l'accès des autorités locales au financement climatique pour mettre en œuvre des investissements d'adaptation au changement climatique dans les pays cibles.
- Mettre en place un mécanisme national standard et reconnu au niveau international pour canaliser les fonds d'adaptation au climat et accroître la résilience locale grâce à des subventions de résilience au climat basées sur les performances (PBCRG).

RESULTATS

Les **résultats attendus** sont les suivants :

- **Résultat 1** : La sensibilisation et les capacités de réponse à l'adaptation au changement climatique sont accrues dans les zones et les collectivités locales ciblées des pays participants
- **Résultat 2** : l'adaptation au changement climatique est intégrée dans les plans et budgets des autorités locales ciblées et les interventions et investissements en matière d'adaptation au changement climatique sont mis en œuvre conformément au système PBCRG.
- **Résultat 3** : Le système PBCRG est efficacement piloté (phase I) et/ou mis en place (phase II/III) dans les pays participants et intègre le genre, la participation et la durabilité environnementale
- **Résultat 4** : le rôle des autorités locales dans la lutte contre le changement climatique est de plus en plus reconnu au niveau mondial et le mécanisme devient un mécanisme standard internationalement reconnu au niveau des pays, grâce à sa portée et à l'assurance qualité

ACTIVITES PRINCIPALES

Les principales activités pour chaque résultat attendu sont énumérées ci-dessous. Elles sont ajustées pays par pays. Dans chaque pays, le programme fonctionne en trois phases distinctes.

Résultat 1 : La sensibilisation et les capacités de réponse à l'adaptation au changement climatique sont accrues dans les zones et les communautés des gouvernements locaux ciblées dans les pays participants

- Activités de sensibilisation et d'information aux niveaux local et national sur le changement climatique et le rôle des autorités locales dans la lutte contre le changement climatique, en particulier par le biais de LoCAL (par exemple, matériel de communication, programmes de radio et de télévision, vidéo, récits et ateliers).
- Évaluation des besoins et des lacunes en matière de capacités par rapport aux éléments clés de l'approche (ex. CRVA ; planification et intégration de l'adaptation ; analyse multicritère pour la priorisation et la sélection des interventions d'adaptation ; genre ; responsabilité et transparence ; garanties environnementales).
- Examen ou réalisation d'évaluations localisées des risques climatiques, de la vulnérabilité et de l'adaptation (ERCA) afin d'éclairer la planification de l'adaptation, l'intégration et la sélection des interventions et des investissements en matière d'adaptation au niveau local, et mise en place d'un système pour mettre à jour l'ERCA.
- Activités de renforcement des capacités (ex. apprentissage sur le terrain, formations, assistance technique, coaching) en fonction des besoins et des lacunes identifiées en matière de capacités.

Résultat 2 : l'adaptation au changement climatique est intégrée dans les plans et budgets des autorités locales ciblées et les interventions et investissements d'adaptation au changement climatique sont mis en œuvre conformément au système PBCRG

- Examen des conclusions de l'ERCV et intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation du développement local de manière participative et sensible au genre ;

- Calcul des coûts, sélection et hiérarchisation des interventions et investissements d'adaptation à financer par les GCRB, de manière participative et sensible au genre, en utilisant des critères multiples ;
- Décaissement des PBCRG pour soutenir la mise en œuvre des interventions et des investissements d'adaptation dans le cadre des cycles annuels de planification et de budgétisation des autorités locales ;
- Mise en œuvre de certaines interventions et investissements d'adaptation avec la participation des collectivités locales (c'est-à-dire la passation de marchés publics), des services déconcentrés et par le biais de la passation de marchés publics avec les PME locales.

Résultat 3 : Le système PBCRG est efficacement piloté (phase I) et/ou établi (phase II/III) dans les pays participants et intègre le genre, la participation et la durabilité environnementale

- Conception du système PBCRG, y compris le montant des subventions, le flux de fonds, la structure institutionnelle, les rôles et responsabilités, les conditions minimales, les mesures de performance, le menu des investissements éligibles, en veillant à ce que les subventions soient acheminées par des systèmes établis (plutôt que par des structures parallèles ou ad hoc).
- Évaluations annuelles des performances (APP) des autorités locales participantes, y compris le respect des conditions minimales pour l'année suivante, l'évaluation par rapport aux mesures de performance et la conformité avec le menu des investissements éligibles.
- Définition des allocations PBCRG pour l'année suivante et des interventions prioritaires de renforcement des capacités destinées à remédier aux domaines de performance plus faibles identifiés dans le cadre de l'APP.
- L'apprentissage des leçons et l'institutionnalisation du mécanisme, par la sensibilisation, le conseil politique et le renforcement institutionnel des entités centrales en charge des autorités locales et du changement climatique (ex. manuels, lignes directrices, environnement réglementaire)
- Appui aux partenaires nationaux pour mobiliser un soutien technique et financier, des partenaires dans le pays (phase II) et le financement international du climat en particulier par l'accréditation au FCM pour le déploiement national (phase III).
- Les résultats 1 à 3 sont au niveau national et s'appliquent aux pays de la phase I et de la phase II de l'action. Les activités seront toutefois adaptées selon que les autorités locales rejoignent le mécanisme (phase I ou nouvelles autorités locales participantes dans le cadre de la phase II) ou sont plus expérimentées, c'est-à-dire qu'elles ont participé à plusieurs cycles d'investissement et d'évaluation annuelle des performances. Par exemple, au fur et à mesure que les autorités locales acquièrent de l'expérience, on s'attend à ce que le travail sur l'ACVR devienne plus élaboré, ainsi que les approches et les méthodologies utilisées pour sélectionner et prioriser les interventions et les investissements d'adaptation.

Dans le cadre du résultat 3, la conception du mécanisme est évaluée et revue au fur et à mesure que les pays passent de la phase I à la phase II et de la phase II à la phase III. L'institutionnalisation du mécanisme a lieu principalement au cours de la phase II, alors que les pays se préparent à un déploiement national.

Résultat 4 : le rôle des autorités locales dans la lutte contre le changement climatique est de plus en plus reconnu au niveau mondial et le mécanisme devient un mécanisme standard internationalement reconnu au niveau des pays, grâce à la sensibilisation, à l'apprentissage et à l'assurance qualité

- Apprentissage, partage des bonnes pratiques issues de l'expérience de l'action (au sein des pays et entre eux) et assurance de la qualité à l'appui de la normalisation du mécanisme (par exemple, conception de PBCRGS, APA, CRVA, analyse de genre)
- Assistance technique et ressources de connaissances pour aider les pays participants à communiquer et à plaider en faveur d'un rôle accru des autorités locales pour lutter efficacement contre le changement climatique et pour que le mécanisme devienne un mécanisme standard et internationalement reconnu au niveau national
- La coopération Sud-Sud et l'examen par les pairs par le biais du Conseil du programme et du Forum annuel.
- Le partage des connaissances et la communication par le biais de publications, du site web et des médias sociaux
- Développement d'une base de données géoréférencées des interventions et des investissements soutenus dans l'ensemble du portefeuille pour permettre le suivi et le reporting par pays, type d'investissement, écosystème, secteur, etc.

Le résultat 4 est global et renforce les résultats 1 à 3 par la sensibilisation, l'apprentissage et l'assurance qualité qui profitent à tous les pays participants.

RÉSULTATS OBTENUS

[Dernier rapport intérimaire 2021]

Depuis le début de sa deuxième phase d'expansion mondiale en 2019, LoCAL a progressé avec succès avec une série d'actions au niveau mondial et dans ses 30 pays visant à réaliser la vision établie par les membres de son conseil d'administration pour que LoCAL devienne un mécanisme national standard et reconnu pour les pays en développement, en particulier les PMA, qui soutient l'accès direct au Fonds vert pour le climat et à d'autres entités de financement du climat, ainsi que des mécanismes de transfert de ressources aux gouvernements locaux par le biais de systèmes nationaux pour construire une adaptation et une résilience vérifiables au changement climatique.

- En décembre 2021, LoCAL était **déployé dans 17 pays** d'Afrique, d'Asie et du Pacifique : Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Gambie, Ghana, RDP Lao, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Tanzanie, Tuvalu et Ouganda. Treize autres pays - la Côte d'Ivoire, Fidji, la Guinée, la Jamaïque, le Liberia, São Tomé et Príncipe, le Sénégal, les Îles Salomon, la Somalie, le Soudan, la Tunisie, Vanuatu et la Zambie - ont soumis des demandes officielles de déploiement de LoCAL et/ou sont en train de réaliser des exercices de cadrage et/ou de conception, ce qui permettra de mobiliser des ressources et de lancer la phase I. La Somalie et la Zambie sont les derniers pays à avoir officiellement exprimé leur intérêt pour le déploiement de LoCAL en 2021.
- LoCAL s'est **engagé auprès de 322 gouvernements locaux dans 14 pays**, touchant une population bénéficiaire indirecte de plus de 12,5 millions de personnes. Par rapport à 2020, 18 nouvelles collectivités locales bénéficient de l'aide de LoCAL dans trois pays : La Gambie et le Mozambique, qui étendent progressivement leur portée à mesure qu'ils passent à l'échelle de la phase II, et le Burkina Faso, qui a démarré son projet pilote à la fin de 2021. Cela représente une augmentation de

6 % par rapport à 2020 et une multiplication par 11 par rapport à 2014, année où LoCAL était actif dans seulement 29 gouvernements locaux dans sept pays.

- En 2021, LoCAL a mobilisé 25,76 millions de dollars de financement. Au cours de la période considérée, LoCAL a versé 18,05 millions de dollars aux pays et aux gouvernements locaux participants sous forme de subventions et de soutien au renforcement des capacités et au fonctionnement aux niveaux national et infranational. **Depuis sa création, LoCAL a mobilisé un total de 124,83 millions de dollars**, dont 26,37 millions de dollars (environ 21 %) de financement parallèle.
- LoCAL continue de s'étendre à de nouveaux pays et d'accroître sa portée mondiale, notamment en Afrique. En 2021, le Burkina Faso, le Malawi, la Tanzanie et l'Ouganda se sont engagés à lancer leurs phases pilotes, et des accords sont en place depuis décembre 2021 pour canaliser les ressources vers les gouvernements locaux vulnérables au climat pour une action climatique menée localement en 2022. Au Burkina Faso, trois gouvernements locaux dans trois régions (Centre-Nord, Centre-Ouest et Nord) ont été sélectionnés sur la base de leur exposition aux menaces du changement climatique, de la forte dégradation des ressources naturelles et du risque élevé de stress hydrique.
- Les pays ont intensifié l'adoption du PBCRG. La Gambie et le Mozambique ont continué à ajouter de nouvelles collectivités locales dans des régions/provinces vulnérables au climat, jetant les bases d'un apprentissage intrarégional et d'un déploiement plus large du mécanisme LoCAL dans diverses zones climatiques. À ce jour, six pays ont réussi à passer à la phase II, le Mali et Tuvalu se préparant à passer à la phase II en 2022 au fur et à mesure de la mobilisation des ressources.
- En 2021, 297 interventions d'adaptation au changement climatique ont été financées dans six pays - Bangladesh, Bhoutan, Gambie, Ghana, Mali et Mozambique - grâce aux PBCRG. Cela porte à 1 983 le nombre d'interventions d'adaptation au changement climatique réalisées par LoCAL depuis 2014. Environ 805 000 bénéficiaires directs - dont quelque 431 000 femmes - ont bénéficié des investissements LoCAL mis en œuvre au cours de la période considérée. Le portefeuille LoCAL a atteint près de 3,8 millions de bénéficiaires directs depuis 2014.
- À la suite des soumissions et de l'engagement auprès de la CCNUCC et de ses organes constitués, l'expérience et les meilleures pratiques de LoCAL ont été référencées dans des documents et plateformes officiels, par exemple, en tant qu'outil de financement climatique infranational dans le portail de connaissances sur l'adaptation de la CCNUCC, ainsi que dans les rapports officiels de la COP26, tels que l'évaluation semestrielle 2020 et l'aperçu des flux de financement du climat du Comité permanent des finances de la CCNUCC (paragraphe 304), le rapport de la 53e Organe subsidiaire de mise en œuvre de la réunion d'inventaire du groupe d'experts des pays les moins avancés et la publication du groupe d'experts des PMA de la CCNUCC intitulée Plans nationaux d'adaptation 2020 : Progrès dans la formulation et la mise en œuvre des PAN. En outre, le FENU a été invité à se joindre à l'initiative UN 4 NAPs de la CCNUCC, un partenariat à l'échelle des Nations

Unies visant à renforcer l'appui technique, initialement aux PMA et aux PEID, pour formuler et mettre en œuvre leurs PANs.

- En 2021, des représentants de haut niveau et des ministres de l'environnement de pays déployant des mesures d'adaptation locales ont signé une déclaration ministérielle visant à fournir une orientation politique et un leadership de haut niveau pour les efforts en matière de mesures d'adaptation locales dans les pays vulnérables, en particulier les PMA, les PEID et les pays africains. La déclaration a envoyé un message fort à la COP26 en faveur d'une augmentation du financement climatique pour les actions locales alignées sur les NDC. Elle a également abouti à la reconnaissance de LoCAL par le Groupe des PMA à la CCNUCC en tant qu'initiative à long terme des PMA - qui à son tour ouvre la voie à une reconnaissance supplémentaire du mécanisme dans le cadre du Programme d'action de Doha pour les PMA et de la cinquième conférence des PMA (PMA5) et par la COP27 en tant que mécanisme non marchand en vertu de l'article 6.8 de l'Accord de Paris.
- Pour aider à façonner le système de financement du climat en faveur des acteurs infranationaux et en particulier des autorités locales, LoCAL a soutenu les pays membres dans la poursuite des efforts d'accréditation des entités nationales de mise en œuvre traitant des transferts fiscaux et du soutien aux gouvernements ou acteurs locaux. De même, LoCAL a développé une réserve de propositions pour le Fonds vert pour le climat (GCF) et le Fonds d'adaptation (d'environ 185 millions de dollars) destinées au financement de l'adaptation locale afin de permettre l'expansion de LoCAL dans les pays LoCAL existants et candidats.
- LoCAL a obtenu un certain nombre de nouveaux partenaires financiers au cours de la période de référence et a poursuivi ses efforts pour mobiliser des ressources pour les pays participants et potentiels, tant au niveau international que national. Les nouveaux partenaires comprennent la Banque africaine de développement (BAD) par le biais de son Fonds africain pour le changement climatique (ACCF).

AMCC+ Community <https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

À propos du GCCA+ https://ec.europa.eu/international-partnerships/programmes/global-climate-change-alliance-plus-gcca_en